MESSAGE DU MAIRE

Quand on parle printemps, on pense immédiatement à grand ménage et à différents travaux de rénovation et d'innovation. C'est aussi une période pour se débarrasser de nos surplus et de ce que l'on ne veut plus voir. Alors on désire vous inviter à un petit rappel en trois points :

On vous invite à commencer....

- 1 Pensons ÉCOCENTRES pour meubles, électroménagers, matériel électrique, électronique, informatique, résidus domestiques dangereux, matériaux de construction et plus...
- 2 Pensons bac bleu, il est capable d'en prendre, papier, carton, catalogues, sacs bruns, boîtes de céréales, cannes, bouteilles, pots, contenants de plastique de 1 à 7, styromousse, métal, canettes et plus...
- 3 Pensons plus au bac bleu et moins au bac vert et nous ferons des ÉCONOMIES. Dans le bac vert, on ne met pas de récupération, ni de pelouse, ni de branches, ni de matériaux...

Pensons aussi à la réduction à la source;

Pensons au réemploi de nos achats;

Pensons au recyclage;

Pensons à la valorisation:

Pensons en dernier à l'élimination.

En conclusion, si on pense à une bonne gestion des matières résiduelles, nous pouvons penser économiser ou ralentir nos augmentations de coûts.

Si des citoyens sont intéressés à une vente de garage organisée avec promotion, qui aurait lieu le 25 juin prochain, veuillez communiquer vos coordonnés avant le vendredi 3 juin à 12h00 au 418-852-2356.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 **PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL LE MARDI 7 JUIN 2011 À 20H00**



GUICHET AUTOMATIQUE 24 HEURES PAR JOUR 7 JOURS PAR SEMAINE Siège social 7, rue Caron CP 68 St-Pacôme (Québec) GOL 3X0 (418) 852-2812



Les 23 et 24 juin 2011, c'est à Saint-Pacôme qu'on célèbre !

Encore une fois cette année, Saint-Pacôme sera de la partie pour célébrer la Fête nationale du Québec les 23 et 24 juin prochains.

Au menu pour la soirée du 23 juin, un souper hot dog avec feu de joie et spectacle. Trois artistes sont attendus cette année!

Le 24 juin, une foule d'activités familiales seront organisées autour du thème national soit, les contes et légendes d'antan. Rejoignez-nous au parc de la Station Plein air.

En prévision de ces événements, le comité organisateur invite les personnes qui seraient intéressées à s'impliquer, soit dans l'organisation des célébrations, ou encore sur le terrain, à communiquer avec l'agente de développement, Mme Mathilde C. Loiselle, au 418-852-2356 ou par courriel à developstpacome@bellnet.ca.



La Fête des voisins sera de retour à Saint-Pacôme en 2011!

Le samedi **4 juin 2011**, voisins et voisines seront invités à s'unir pour organiser des Fêtes des voisins à leur image.

Déjà bien implantée à Saint-Pacôme, la Fête des voisins est unique en son genre par son mode d'organisation : par et pour son voisinage.

BBQ, brunch, pique-nique... à vous d'imaginer la couleur que prendra votre Fête des voisins!

La Fête des voisins, c'est l'occasion pour vous de tisser des liens ; de renforcer le sentiment d'appartenance et la coopération entre voisins ; de créer, innover, partager.

Les personnes intéressées à organiser une Fête dans leur voisinage pourront se présenter au bureau de la municipalité pour obtenir le matériel promotionnel nécessaire (ex. cartes d'invitation, affiches, etc.). Aussi, si vous inscrivez votre Fête avant le 25 mai prochain, vous inciterez d'autres voisins à s'organiser, et courrez la chance de gagner de nombreux prix!

Pour inscrire une Fête : http://www.fetedesvoisins.qc.ca/inscription.html. Pour information : Mathilde C. Loiselle, agente de développement

Municipalité de Saint-Pacôme, 27, rue Saint-Louis, GOL 3X0

Tél.: (418) 852-2356

Courriel: develop-stpacome@bellnet.ca

Le Focus Vente de pain

Veuillez prendre note que les jeunes de notre local des jeunes, **Le Focus**, feront une vente de pain la fin de semaine du 17 juin afin de financer leurs activités.

Merci de les encourager!



RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE POUR 2010 À 2013

- DIFFUSION DES RÉSULTATS DU SONDAGE



Le sondage distribué aux familles de Saint-Pacôme en mai 2010, constitue un outil essentiel au renouvellement de la politique familiale. Le Comité village en santé s'est penché sur ces résultats afin d'identifier les actions prioritaires à poser pour améliorer la qualité de vie des familles.

Ce mois-ci nous vous diffusion les principaux résultats concernant l'administration municipale et les services de proximité.

L'administration municipale

- Accessibilité du bureau municipal : Les heures d'ouverture de bureau municipal conviennent à 95% des répondants.
- *Gestion*: 86 % des répondants n'assistent jamais aux séances du Conseil municipal. La plupart par manque de temps ou d'intérêt, certains questionnent la transparence.
- **Principaux points à améliorer :** le niveau élevé des taxes et la gestion financière.
- *Qualité des services municipaux*: Selon les répondants, la bibliothèque, le service d'incendie et le service de police (SQ) tendent à s'améliorer. Les services de déneigement, d'entretien du réseau routier et des loisirs mériteraient une attention particulière.
- Les communications: 83 % des répondants se disent satisfaits de la communication entre la Municipalité et les citoyens. Ils utilisent principalement le Pacômien pour se garder informés des affaires municipales et des activités à venir dans leur communauté. Le site internet est peu utilisé, principalement car plusieurs n'ont pas accès à internet. Il est néanmoins recommandé de le maintenir à jour.

Services de proximité

- *Nouveaux arrivants* : 73 % des répondants priorisent l'établissement de nouvelles familles à Saint-Pacôme . Le maintien du programme d'accès à la propriété est recommandé.
- Accès à un service de garde : Plusieurs familles éprouvent des difficultés à y avoir accès. Un service de garde en milieu scolaire est suggéré.
- Services commerciaux essentiels : Les familles de Saint-Pacôme accordent une importance particulière au maintien des commerces de Saint-Pacôme. Plusieurs déplorent l'absence de café-bistro.

La Municipalité de Saint-Pacôme salue l'implication bénévole

Le 28 avril dernier, une soirée reconnaissance des bénévoles était organisée par la Municipalité de Saint-Pacôme. Cette soirée visait à remercier les bénévoles impliqués au sein des nombreux organismes de la Municipalité et à souligner l'importance de leur implication pour l'amélioration de la qualité de vie de notre population.

Au cours de la soirée, les organismes du milieu étaient invités à nommer un(e) bénévole de l'année et à présenter le motif de cette nomination. Les actions soulignées étaient d'une richesse extraordinaire.

La Municipalité remercie chaleureusement chacune des personnes impliquées dans notre communauté. Leur travail est essentiel et il importe de le souligner. Merci.



Dénonciation de l'intimidation à l'école

Des élèves de 5^e et 6^e année de l'école La Pruchière nous ont fait parvenir un article qui présente une activité ayant eu lieu à leur école cette année. Bravo à Camille et Méryka pour cet article!



Avant les Fêtes, les élèves de 5^e et 6^e de l'école La Pruchière à Saint-Pacôme ont fait un projet sur l'intimidation. Ce projet consistait à rendre les jeunes plus conscients de l'intimidation dans nos écoles. Ils ont appris que l'intimidation est un geste de violence autant verbale, non verbale, physique que psychologique.

Premièrement, les élèves ont écouté un film au sujet de personnages qui vivaient de l'intimidation pour mieux comprendre la gravité du geste. Par la suite, il y a eu une activité qui a permis aux élèves de créer un slogan contre l'intimidation. Pour terminer leur projet, ils ont illustré leurs slogans sur un carton et les ont affichés sur un mur bien voyant de l'école.

Faites attention à l'intimidation, elle peut se cacher sans qu'elle ne soit remarquée!

Auteurs de 5^e et 6^e année : Camille Ouellet Mérika Raymond Organisateurs de l'activité M. René Roy Mme Rachelle Beaulieu

Club des 50 ans et plus Souper annuel

Le samedi 28 mai 2011 au Centre municipal de Saint-Pacôme Pour réservations : Carmelle Fortin au 418-852-2752

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme fête son 35^e anniversaire cette année!

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

OFFRE D'EMPLOI Journalier à l'entretien



Poste saisonnier (Temporaire, remplacement d'un congé de maladie) Nombre d'heures par semaine : Sur appel

Tâches:

- Effectuer la tonte de gazon
- Travaux manuels tels que pelletage, passer le râteau, arroser les plantes et peinture
- Entretien des équipements
- Déplacement des équipements municipaux (Tables, chaises, réfrigérateurs, etc.)
- Balayage des rues et trottoirs.

Exigences:

- Ponctuel
- Très bonne capacité physique
- Permis de conduire classe 5
- Capacité à travailler à l'extérieur

Conditions:

- Jusqu'à un maximum de 35 heures semaines.
- 10,75\$ de l'heure
- Conditions de travail en fonctions des normes existantes au Québec

Personne ressource : Frédérick Lee, directeur général

Vous avez jusqu'au 27 mai 10h00 pour postuler sur cette offre en vous présentant au 27 rue Saint-Louis à Saint-Pacôme, par courriel au : stpacome@bellenet.ca ou par fax au 418-852-2977. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Vente par soumission

La Municipalité de Saint-Pacôme vend deux portes de garage usagées. Les personnes ayant un intérêt pourront examiner les biens, le vendredi 27 mai de 10h00 à midi à l'édifice municipal. Les personnes intéressées pourront remplir le formulaire sur place. L'attribution sera effectuée en fonction du plus haut prix reçu. La vente s'effectuera en bloc pour le lot de deux portes. La personne sélectionnée devra acquitter immédiatement le prix convenu par comptant ou par chèque.

Pour information, Frédérick Lee, directeur général. 852-2356





Le temps file pour les auteurs

Il ne reste plus que quelques semaines pour participer au concours le plus policier du Québec! Pour la $10^{\rm e}$ fois, les écrivains en herbe, amateurs de textes noirs et déjantés, pourront partager leur passion et leur plaisir en soumettant un récit qui pourrait leur faire remporter l'un des **prix de la rivière Ouelle**. La date limite d'inscription est le 30 juin 2011.

Comme à chaque année, le concours est ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans (catégorie junior) et aux adultes (catégorie senior.) Les textes devront débuter par la phrase suivante : « *Il était une fois un saumon. ».* Les membres du jury s'inspireront de l'originalité de l'œuvre, de l'intrigue policière et des qualités de la langue pour sélectionner les nouvelles gagnantes. Trois prix seront décernés pour chacune des deux catégories, soit 300 \$ pour le premier prix, 200 \$ pour le deuxième prix et 100 \$ pour le troisième prix. Le dévoilement des gagnants se fera lors du 10^e gala de la Société, le 24 septembre prochain à Saint-Pacôme.

Les règlements complets du concours sont disponibles sur le site Internet de la Société du roman policier de Saint-Pacôme au www.st-pacome.ca/polar Vous pouvez également contacter M. Michel Hudon au 418.852.1631 ou par courriel à michel.hudon@sympatico.ca pour plus d'information.

QUELQU'UN A BESOIN DE TOI

Vous désirez contribuer au mieux-être de certains membres de la communauté? Vous avez quelques minutes à partager avec des personnes handicapées?

Si oui, les membres de l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est sont la réponse à vos hésitations. Échanges... Chaleur humaine... Moments agréables... Reconnaissance... Vous trouverez tous ces bienfaits au contact de ces personnes atteintes de divers handicaps. Que ce soit pour aider à organiser des activités, pour aider à la collecte de fonds ou pour siéger au conseil d'administration, votre participation serait très appréciée. Vous en serez que plus enrichis.

Si cet appel vous rejoint, ou que vous souhaitiez avoir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes : de St-Pascal madame Carole Lévesque (directrice de l'association) au 492-7149, de St-Alexandre madame Jacinthe Roy au 495-2302, de St-Philippe madame Louisette Rossignol au 498-3241 et de Ste-Hélène madame Raymonde Ostiguy au 492-5063. Merci pour le temps accordé si minime soit-il.

Les membres du CA de l'APHK

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL Réunions des 5, 11 et 26 avril 2011

084.04.11 <u>LECTURE ET ADOPTION DE</u> L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance régulière du 5 avril 2011 soit accepté tel que présenté.

085.04.11 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</u> <u>DE LA RÉUNION DU 1^{ER} MARS 2011</u>

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procèsverbal de la réunion du 1er mars 2011 soit adopté tel que présenté.

086.04.11 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MARS 2011

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le procèsverbal de la réunion du 22 mars 2011 soit accepté tel que modifié.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE DE LA PRUCHIÈRE

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Nicholas Ouellet qu'à une prochaine réunion un règlement d'emprunt au montant de trois cent cinquante mille dollars (350 000,00 \$) pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Pruchière sera présenté.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF À COLLECTE DES MATIÈRES (DÉCHETS <u>RÉSIDUELLES</u> **MATIÈRE** RECYCLABLE)

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Daniel Jean qu'à une prochaine réunion un règlement ayant pour objet l'adoption d'un règlement relatif à la collecte des matières résiduelles (déchets, matière recyclable) sera présenté.

088.04.11 RÉSOLUTION D'APPUI AU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À PATRIMOINE CANADA

ATTENDU QUE le Club Optimiste de Saint-Pacôme fête cette année son 25e anniversaire de fondation:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le Club Optimiste de Saint-Pacôme dans ses demandes de subventions.

089.04.11 VACANCES DES EMPLOYÉS -**ANNÉE 2011**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les dates de vacances de chacun des employés suivants, la Municipalité se réservant le droit de demander un déplacement de vacances en cas de nécessité :

Frédérick Lee: 10 au 16 juillet 2011 17 au 23 juillet 2011

28 août au 3 septembre 2011

14 au 20 août 2011 Manon Lévesque: 21 au 27 août 2011

Mathilde Loiselle: 22 au 28 mai 2011

24 au 30 iuillet 2011

Martine Boucher: 24 au 30 juillet 2011

Jean-Pierre Lévesque: 3 au 9 juillet 2011

10 au 16 juillet 2011 31 juillet au 6 août 2011

7 au 13 août 2011

12 au 18 juin 2011 Richard Ruest :

17 au 23 juillet 2011 24 au 30 juillet 2011

25 sept. au 1eroctobre 2011

15 au 21 mai 2011 Claude Paradis

14 au 20 août 2011 21 au 27 août 2011

16 au 22 octobre 2011

090.04.11 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION - CHLORURE DE CALCIUM

ATTENDU QUE deux fournisseurs de chlorure de calcium ont envoyé les soumissions suivantes admissibles:

Sel Warwick 17,35 \$ / sac de 35 kg Somayrac 20,12 \$ / sac de 35 kg

ATTENDU QUE la soumission la plus basse pour des produits de qualité égale a été soumise par l'entreprise Sel Warwick pour un montant de dix-sept dollars et trente-cinq cents (17,35 \$) le sac de 35 kilos:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de St-Pacôme accepte la soumission de Sel Warwick au montant de deux mille quatre-vingt-deux dollars (2 082,00 \$) taxes en sus pour l'obtention de cent-vingt (120) sacs de trentecinq (35) kilos de chlorure de calcium.

091.04.11 MODIFICATION À APPORTER AU RÈGLEMENT NUMÉRO 257 – DÉCRÉTANT UN EMPRUNT D'UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-DIX MILLE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT DOLLARS ET VINGT-QUATRE CENTS (1 770 177,24 \$) POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG DE LA CANELLE ET AFIN DE FINANCER LES SUBVENTIONS DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC, VOLET COLLECTIVITÉ

ATTENDU QUE le terme de remboursement décrété au règlement en titre est supérieur à la période de versement de la subvention, une résolution du conseil est requise pour le modifier;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'article 5 du règlement 257 soit remplacé par le suivant:

ARTICLE 5.

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera aiusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme au présent règlement.

092.04.11 ACCEPTATION \mathbf{DU} RAPPORT FINANCIER 2010 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE **PROTECTION** EN INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST

ATTENDU QUE le groupe Mallette, comptables agréés, a déposé le rapport financier 2010 de la Régie intermunicipale en protection incendie Kamouraska Ouest:

ATTENDU QUE le rapport financier 2010 démontre un surplus de quarante-sept mille cinq cent quatrevingts dollars (47 580,00 \$);

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier 2010 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest tel que présenté.

093.04.11 DEMANDE DE MME MARIE-ÈVE LÉVESQUE, 167 RUE GALARNEAU

ATTENDU QUE Mme Marie-Ève Lévesque désire se construire au 167 rue Galarneau en 2011;

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc et d'égouts de la Municipalité de Saint-Pacôme s'arrête tout près du 167, rue Galarneau;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de prolonger le réseau d'aqueduc et d'égout afin de desservir la nouvelle construction de Mme Marie-Ève Lévesque.

094.04.11 BELL ALIANT - INTÉRÊTS SUR ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE Bell Aliant nous transmet une facture de mille quarante-neuf dollars et soixantequatorze cents (1 049,74 \$) en supplément de retard sur une facture dans le cadre du projet de réfection du rang de la Canelle;

ATTENDU QUE les délais pour le déplacement des fils et poteaux par Bell Aliant dans le dossier de réfection du rang de la Canelle ont été très longs et

ATTENDU QUE ce retard de Bell Aliant a causé à la Municipalité de Saint-Pacôme de nombreux inconvénients, comme un retard très important dans les travaux ainsi que des frais supplémentaires pour l'exécution desdits travaux;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que cette facture de Bell Aliant pour supplément de retard de mille quarante-neuf dollars et soixante-quatorze cents (1 049,74 \$) ne soit pas payée et que cette résolution soit transmise à Bell Aliant.

095.04.11 <u>DEMANDE DE REMBOURSEMENT –</u> MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU la fermeture des routes 20 et 132 le 26 février 2010 lors d'une tempête hivernale;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec aurait dû s'assurer de l'état de la route 230 avant de procéder au détournement de la circulation;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a du faire épandre de l'abrasif à certains endroits de la route 230 par son entrepreneur en chemin d'hiver afin d'assurer la sécurité:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de transmettre au Ministère des Transports du Québec la facture de Transport Pierre Dionne au montant de trois cent soixante-six dollars et quatre-vingt-quatre cents (366,84 \$) pour l'épandage d'abrasif sur la route 230 le 26 février 2010.

096.04.11 <u>DEMANDE</u> <u>D'ADMISSIBILITÉ</u> <u>AU</u> <u>PROGRAMME</u> <u>D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CHRISTINE</u> <u>ST-LAURENT</u> <u>ET M. ALAIN DESJARDINS</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Christine St-Laurent et M. Alain Desjardins ont pris possession de la propriété sise au 101, rue Galarneau le 3 mars 2010;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Christine St-Laurent et M. Alain Desjardins au programme pacômien d'accès à la propriété

097.04.11 <u>DEMANDE</u> <u>D'ADMISSIBILITÉ</u> <u>AU PROGRAMME</u> <u>D'ACCÈS</u> À <u>LA PROPRIÉTÉ</u> <u>-</u> <u>MME MICHELINE BOUCHARD</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004:

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE Mme Micheline Bouchard a pris possession de la propriété sise au 206, boul. Bégin le 25 novembre 2010;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Micheline Bouchard au programme pacômien d'accès à la propriété

098.04.11 <u>DEMANDE</u> <u>D'ADMISSIBILITÉ</u> <u>AU PROGRAMME</u> <u>D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ</u> <u>M. CLAUDE PARADIS</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005;

ATTENDU QUE M. Claude Paradis a pris possession d'une partie indivise de la propriété sise au 14, rue St-Pierre le 26 octobre 2010;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Claude Paradis au programme pacômien d'accès à la propriété

099.04.11 <u>UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURET – ADHÉSION 2011-2012</u>

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2011-2012 au montant de cent cinquante dollars (150,00 \$).

100.04.11 <u>L'ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ – SOUPER ANNUEL</u>

ATTENDU QUE L'Entraide Pascal-Taché est à préparer son 40° anniversaire;

ATTENDU QU'un hommage sera rendu aux différentes personnes qui ont marqué de près ou de loin les services offerts aux personnes handicapées de la région;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer L'Entraide Pascal-Taché en participant au souper pour une personne au montant de cinquante dollars (50,00 \$).

101.04.11 <u>ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIERE – GALA PLÉIADE</u>

ATTENDU QUE l'École Polyvalente La Pocatière organise chaque année son Gala Pléiade;

ATTENDU QUE ce Gala est un moment privilégié pour souligner l'implication dans la vie sociale de l'école, l'effort soutenu et le succès de certains élèves de 1^{re} à 5^e secondaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de soixante dollars (60,00 \$) à l'École Polyvalente La Pocatière afin que des récompenses soient remises aux élèves pour souligner leurs efforts soutenus et leur succès lors du Gala Pléiade.

102.04.11 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE KAMOURASKA – MESURES D'URGENCE

ATTENDU QUE le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska est à réviser son plan des mesures d'urgence;

ATTENDU QUE en cas de sinistre et que l'une de leurs installations de santé et des services sociaux situés dans la MRC du Kamouraska devait être évacuée rapidement, le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska aimerait avoir la possibilité d'occuper temporairement des locaux dans notre municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédérick Lee, à compléter et signer l'Entente – Lieu d'évacuation externe avec le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska.

103.04.11 <u>PANNEAU COMMÉMORATIF – PARC DE LA SOLIDARITÉ</u>

ATTENDU QU'au financement reçu du Pacte rural de la MRC de Kamouraska pour la réalisation du parc de la Solidarité était prévu un montant pour l'installation d'une plaque commémorative;

ATTENDU QUE Mme Éliane Vincent de Studio Sigma nous transmet les soumissions reçues pour la production du panneau;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue est au montant de trois cents dollars (300,00 \$) taxes en sus de Publicité P.A. Michaud de La Pocatière;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Publicité P.A. Michaud au montant de trois cents dollars (300,00 \$) pour un panneau sur AluPanel de 6 mm, incluant un laminage anti UV.

104.04.11 PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE le programme Climat municipalités offre un soutien financier au milieu municipal pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre (GES), l'élaboration de plans d'adaptation;

ATTENDU QUE le programme Climat municipalités veut faire en sorte que les organismes municipaux disposent d'un inventaire de leurs émissions de GES sur leur territoire afin de mieux cibler les actions à entreprendre en vue de leur réduction;

ATTENDU QUE le programme Climat municipalités veut inciter les organismes municipaux à se doter d'un plan d'action afin de réduire leurs émissions de GES de façon durable sur leur territoire;

ATTENDU QUE le programme Climat municipalités veut aider les organismes municipaux à se prémunir contre les éventuels impacts des changements climatiques sur leur territoire;

ATTENDU QUE cet inventaire permettra d'avoir un portrait de chaque dépense reliée aux infrastructures, équipements, opérations et d'avoir une vision d'ensemble sur les priorités à établir dans chaque municipalité et régionalement;

ATTENDU QUE Mme Luce Bergeron, conseillère en gestion des matières résiduelles, pour la Co-éco et la MRC de Kamouraska nous transmet les proportions à payer par chaque municipalité pour le projet;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme adhère au programme Climat municipalités pour un montant de quatre cent soixante dollars (460,00 \$), et ce, conditionnel à ce que toutes les municipalités de la MRC de Kamouraska participent ainsi que la MRC de Kamouraska.

105.04.11 <u>BORDURES DE RUES - RUE</u> <u>MEUNIER - DEMANDES DE SOUMISSIO</u>NS

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater M. Frédérick Lee, directeur général, pour aller en soumission pour des bordures de rues pour la rue Meunier.

106.04.11 ASPHALTAGE – RUE MARTIN, RUE CHAMBERLAND ET RUE MEUNIER – DEMANDES DE SOUMISSIONS

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater M. Frédérick Lee, directeur général, pour aller en soumission pour l'asphaltage de certaines portions des rues Martin, Chamberland et Meunier

107.04.11 <u>DEMANDE DE SUBVENTION POUR</u> LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a besoin d'une subvention pour l'amélioration de son réseau routier local pour l'année 2011;

ATTENDU QUE cette subvention est primordiale pour répondre aux besoins de la voirie locale par l'entremise du budget discrétionnaire de notre Député M. André Simard:

ATTENDU QUE des travaux sont à réaliser sur une portion de la rue Galarneau;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de formuler une demande dans le but d'obtenir une subvention de vingt mille dollars (20 000,00 \$) pour des travaux de réfection et d'asphaltage d'une portion de la rue Galarneau dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local auprès de notre Député M. André Simard.

108.04.11 TRANSPORT PIERRE DIONNE – BRIS AU PONT DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE des bris ont été faits au pont de La Pruchière lors du déneigement à l'hiver 2009-2010;

ATTENDU QUE ces bris sont la responsabilité de Transport Pierre Dionne et que les réparations n'ont toujours pas été faites;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'aviser Transport Pierre Dionne de voir à réparer les bris faits au pont de La Pruchière dans les plus brefs délais, et ce, avec les mêmes méthodes et matériaux qui ont été faits lors de la réfection du pont en 2009.

110.04.11 <u>LECTURE</u> <u>ET ADOPTION DE</u> L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 avril 2011 soit accepté tel que présenté.

111.04.11 ACCEPTATION - SOUMISSION EMPRUNT PAR BILLET POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 206 – PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE DANS LE SECTEUR DU PARC INDUSTRIEL ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 212 - PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE DANS LE SECTEUR DES RUES WILLIAM ET POWER ET DU NOUVEAU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUE DOMAINE -DU-BOISÉ AINSI QUE LE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 247 – PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LE SECTEUR DE LA RUE PLOURDE ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 257 – DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-DIX MILLE CENT SOIXANTE-**DIX-SEPT DOLLARS ET VINGT-QUATRE** CENTS (1770177,24\$) POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG DE LA CANELLE ET AFIN DE FINANCER LES SUBVENTIONS DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC, VOLET COLLECTIVITÉ;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte l'offre qui lui est faite par Banque Royale du Canada pour son emprunt un million deux cent soixante-quatorze mille dollars (1 274 000,00 \$) par billet en vertu des règlements d'emprunt numéro 206,212, 247 et 257 au pair (100,000) échéant en série de 5 ans comme suit :

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

QUE demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt tel que mentionné ci-haut.

112.04.11 REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT PAR BILLET POUR LE RÈGLEMENT PROLONGEMENT DES NUMÉRO 206 SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE DANS LE SECTEUR DU PARC INDUSTRIEL ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO - PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DOMESTIQUE DANS LE SECTEUR DES RUES WILLIAM ET POWER ET \mathbf{DU} NOUVEAU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE RUE DOMAINE -DU-BOISÉ AINSI QUE LE FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 247 - PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LE SECTEUR DE LA RUE PLOURDE ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 257 – DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE-DIX MILLE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT DOLLARS ET VINGT-QUATRE CENTS (1770177,24 \$) POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG DE LA CANELLE ET AFIN DE FINANCER LES SUBVENTIONS DU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC, VOLET COLLECTIVITÉ

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéro 206, 212, 247 et 257 la Municipalité de Saint-Pacôme souhaite emprunter par billet un montant total d'un million deux cent soixante-quatorze mille dollars (1 274 000,00\$):

Règlement numéro	Pour un montant				
	de \$				
206	109 700,00 \$				
212	230 500,00 \$				
247	25 800,00 \$				
257	908 000,00 \$				

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme avait le 11 avril 2011, un montant de 340 200,00 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 410 300,00 \$, pour une période de 15 ans, en vertu des règlements numéro 206 et 212 ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant d'un million deux cent soixante-quatorze mille dollars (1 274 000,00 \$) prévu aux règlements d'emprunt numéro 206, 212, 247 et 257 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le maire, M. Gervais Lévesque, et le directeur général, M. Frédérick Lee;

QUE les billets soient datés du 18 avril 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

71 500 \$
73 800 \$
76 800 \$
79 700 \$

2016 82 800 \$ (à payer en 2016) 2016 889 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Saint-Pacôme émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 18 avril 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévu pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéro 206, 212, 247 et 257chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Échéances	Capital versé	Taux
18 avril 2012	71 500,00 \$	3,83 %
18 avril 2013	73 800,00 \$	3,83 %
18 avril 2014	76 800,00 \$	3,83 %
18 avril 2015	79 700,00 \$	3,83 %
18 avril 2016	972 200,00 \$	3,83 %

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme emprunte trois cent quarante mille deux cents dollars (340 200,00 \$) par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de sept (7) jours au terme original des règlements numéro 206 et 212.

114.04.11 <u>LECTURE ET ADOPTION DE</u> L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 avril 2011 soit accepté tel que présenté.

115.04.11 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DES COMPTES

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a à verser une compensation de mille cent dix-huit dollars (1 118,00 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe, la firme Mallette Comptables agréés 470 rue Chapleau à Saint-Pascal, présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

116.04.11 ACCEPTATION SOUMISSION DE SIGNOTECH - SIGNALISATION DES RUES MUNICIPALES

ATTENDU QUE des panneaux de signalisation d'arrêt et de noms de rues doivent être remplacés dans la Municipalité de Saint-Pacôme ;

ATTENDU QUE Signotech inc. nous transmet une soumission pour 14 panneaux d'arrêt, 30 noms de rues et 10 encrages d'installation;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Signotech Inc. pour la fabrication de panneaux de signalisation au montant de mille quatre cent six dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (1 406,97 \$).

117.04.11 <u>ACCEPTATION SOUMISSION DE</u> AGRO-ENVIROLAB – ANALYSE D'EAU

ATTENDU QUE Agro-Envirolab nous transmet sa soumission pour l'analyse de l'eau potable pour l'année 2011:

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Agro-Envirolab au montant de deux mille deux cent vingt-trois dollars (2 223,00 \$) pour l'analyse de l'eau potable pour l'année 2011.

118.04.11 <u>CAISSE POPULAIRE DES JARDINS</u> <u>DE LA RIVIÈRE-OUELLE – DEMANDE DE</u> <u>COMMANDITE – CAMP DE JOUR 2011</u>

ATTENDU QUE par les années passées, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle afin de continuer à fournir un service de qualité à nos jeunes lors de la tenue du Camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle de contribuer pour les dépenses reliées au Camp de jour de notre

Municipalité en échange d'une visibilité de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle.

119.04.11 <u>CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE – CAMP DE JOUR 2011</u>

ATTENDU QUE par les années passées, le Club Optimiste de Saint-Pacôme a su nous soutenir dans la tenue du camp de jour dans notre Municipalité;

ATTENDU QUE nous comptons sur de l'aide financière du Club Optimiste de Saint-Pacôme afin de continuer à fournir un service de qualité à nos jeunes lors de la tenue du Camp de jour;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander au Club Optimiste de Saint-Pacôme de contribuer pour les dépenses reliées au Camp de jour de notre Municipalité en échange d'une visibilité du Club Optimiste de Saint-Pacôme.

120.04.11 APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX D'UNE FIRME D'INGÉNIEUR – PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS – RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE des problèmes d'égouts sanitaires et d'odeurs ainsi que des problèmes de puits contaminés sont présents dans le secteur de la rue de la Pruchière:

ATTENDU QUE suite à de nombreuses demandes, la Municipalité de Saint-Pacôme exécutera des travaux de collecte des eaux usées et à la mise en place d'une conduite d'eau sur une longueur de trois cents (300) mètres et à la réfection complète de la structure de la chaussée d'une partie de la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme devra utiliser les services d'une firme d'ingénierie l'élaboration des plans et devis et la demande du certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, de préparer le document de demande d'offre de services pour la firme d'ingénierie dans le cadre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Pruchière.

121.04.11 APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX D'UNE FIRME DE TECHNICIENS D'ANALYSE DES SOLS – RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE des problèmes d'égouts sanitaires et d'odeurs ainsi que des problèmes de puits contaminés sont présents dans le secteur de la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE suite à de nombreuses demandes, la Municipalité de Saint-Pacôme exécutera des travaux de collecte des eaux usées et à la mise en place d'une conduite d'eau sur une longueur de trois cents (300) mètres et à la réfection complète de la structure de la chaussée d'une partie de la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme devra utiliser les services d'un laboratoire afin d'assurer le contrôle qualitatif pour la qualité des matériaux et la compaction de ceux-ci;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, de préparer le document de demande d'offre de services pour le laboratoire pour le contrôle qualitatif dans le cadre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Pruchière.

122.04.11 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 19h41.

ÂGE D'OR « JOIE DE VIVRE » Fête du mois de juin

Colette Richard	1	Germaine Beaulieu	11	Micheline Boucher	21
André Lévesque	3	Normand Dubé	12	Ginette B. Dionne	23
Raymond Richard	5	Liliane Lévesque	13	Pierre-Paul Blais	28
Sonia Dubé	7	Paulin St-Onge	15	Marie-Blanche Lavoie	27
Geneviève Plourde	9	Linda Gagné	18	Mario Lévesque	27
Andréa Dubé	10	Jeanne D'Arc Lebel	19	_	

Rappel sur l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc public



La période d'arrosage réglementée s'étend du 15 mai au 15 octobre et les heures permises pour les pelouses sont de 19h00 à 22h00, tout dépendant de votre numéro civique :

Lundi, mercredi et vendredi : numéros civiques PAIRS Mardi, jeudi et samedi : numéros civiques IMPAIRS





Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme présente sa 76^e EXPOSITION ANNUELLE

Le dimanche 5 juin de 10 h à 15 h, dans la salle du Conseil municipal, venez admirer les travaux de nos artisanes. Vous serez enchantés d'admirer ce que des doigts de fées ont su réaliser tout au long de l'année. Que ce soit en tricot, couture, tissage ou encore en fantaisie les pièces de nos membres sauront vous charmer.

Aussi, quelques jeunes de l'école la Pruchière ont plusieurs articles en tricot, couture et broderie à vous présenter. Ils sont tous très fiers de les exposer pour votre plus grand plaisir.

De plus, nous invitons tout spécialement les jeunes désireux de s'initier au tissage à venir nous rencontrer. Ils pourront se familiariser avec le métier puisque nous en aurons un de monté sur place avec lequel ils pourront se familiariser.

Activité gratuite. Information : Marie Parent 418-852-1697

«Les CFQ, 96 ans de conservation et de transmission du patrimoine artisanal québécois»



SOUPER BBQ Garde paroissiale

La Garde paroissiale de Saint-Pacôme organise son souper BBQ annuel, le dimanche 12 juin prochain à 17 heures 30 au Centre municipal de Saint-Pacôme.

Les Cartes sont en vente auprès des membres au7 coût de 11,00 \$ par personne.

Il y aura tirage d'un panier de jardinage.

La Garge paroissiale est à la recherche de nouveaux membres. Si vous êtes intéressé(e)s à faire partie d'une équipe dynamique, contactez M. Rosaire Thériault au 418-852-2807, M. Germain Laforest au 418-852-2591 ou M. Rytcher Meunier au 418-852-2631.

Pizza – maison le samedi 4 juin 2011

Les organismes communautaires de Saint-Pacôme organisent une vente de pizza maison. Les profits de cette activité seront versés pour l'aménagement de la cuisine au Centre municipal.

Pour réserver votre pizza 9 pouces ou 12 pouces (garnie ou végétarienne) contactez Marie au 852-1697 ou Carmelle au 852-2752.

Lieu de vente : Centre municipal de Saint-Pacôme (à apporter et possibilité de livraison) Heures de cueillette : 17h00, 17h30, 18h00, 18h30 et 19h00



Prix	9 pouces	12 pouces		
1 pizza	9,00 \$	15,00 \$		
2 pizzas	17,00 \$	29,00 \$		
3 pizzas	24,00 \$	42,00 \$		
Plus que 3 pizzas	8.00 \$ l'unité	14.00 \$ l'unité		

LES HABITATIONS SAINT-PACÔME RÉSIDENCE DU LYS D'ARGENT 18, RUE MARTIN, SAINT-PACÔME (QUÉBEC) GOL 3X0 418-852-2525

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES



1^{ER} MOIS DE LOYER GRATUIT

À louer immédiatement un studio 2 ½ situé au rez-de-chaussée incluant les services suivants : 2 repas par jour (dîner et souper), collation en après-midi. Service de buanderie et d'entretien ménager, électricité, service de câblodistribution, système de surveillance électronique (près du lit et dans la salle de bain). Interphone à l'entrée du logement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec : Suzanne Dubé, directrice générale au numéro suivant : 418-852-2525.



L'organisme Services Kam-Aide inc.

invite toute la population à sa 18^e assemblée générale annuelle

des membres qui se tiendra :

des membres qui se dendra :

Quand : le mercredi 15 juin 2011 **Où :** au CSSS de Kamouraska

(575, avenue Martin à St-Pascal, grande salle, 2^e étage)

Heure: 19 h 30

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE : Madame Annick Ouellet, Kinésiologue

Spécialiste de l'activité physique et du mouvement

THÈME : L'importance de l'activité physique pour le client et de l'entraînement pour les aides à domicile »

Services Kam-Aide est un organisme à but non lucratif qui offre des services d'aide à domicile pour la population du Kamouraska.

Une collation vous sera servie au cours de la soirée. Nous vous attendons en grand nombre!

Distribution d'arbres

Veuillez prendre note que, dû à un retard dans les pépinières, la distribution d'arbres qui devait avoir lieu le samedi 14 mai dernier a été reportée au dimanche 29 mai de 10h00 à 13h00 au garage municipal.





Capsule verte

Préparez vos vers pour la prochaine saison de pêche. Ajoutez du café moulu à la terre et remplissez vos contenants.

Les vers adorent, vivent plus longtemps et sont plus énergiques.

Bonne pêche...



<u>Inscription Camp de Jour St-Pacôme 2011</u> (pour les résidents de Saint-Pacôme)

Les enfants doivent être de la mê	me f	fami	lle.							
Nom, Prénom et âge de mes enfar	nts a	insi	que	le	nun	nérc	d'a	ssura	nce n	naladie :
1)	_ (ar	s)							
2)		ar	.s)							
3)		ar	s)							
4)		ar	s)							
Adresse:										
Numéro de téléphone :										
Nom et prénom du père :										
Nom et prénom de la mère :										
Mon enfant fréquentera le terrain selon l'horaire régulier des activ de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 COÛTS: 1 enfant: 110\$ 2 enfants: 150\$ 3 enfants et plus: 190\$ À la journée: 10\$ À la semaine: 40\$	vités	, soi	t							
Mon enfant fréquentera le terrain selon l'horaire régulier des activit 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00	és, s		le							
Il profitera également du service		. aar	da l	Δ						
matin de 7h30 à 9h00, le midi de		0			0					
ainsi que le soir de 16h00 à 17h3						ncli	(21			
COÛTS:		uuc	****	cp.	ub I	11010	1 0)			
1 enfant : 230 \$										
2 enfants : 270\$										
3 enfants et plus: 315 \$										
À la journée : 15\$										

À la semaine : 55\$

Bientôt 50 ans de ski à Saint-Pacôme

Dans le cadre des fêtes du 50e anniversaire de fondation du centre de ski Côte des Chats de Saint-Pacôme, plusieurs personnes nous ont prêté des photos. Nous sommes donc à la recherche de l'identité de ces personnes et en quelle année la photo aurait été prise. Vous reconnaissez-vous?? Reconnaissez-vous quelqu'un de votre entourage?? Si oui, communiquez avec Mme Lise Dubé au 852-2340 ou encore par internet à lise.dub@videotron.ca







FOCUS

CALENDRIER



MAT

JUIN

<u>Vendredi 1^{er} avril</u> Soirée libre

<u>Vendredi 8 avril</u> Nuit cinéma en pyjama

(1\$ par jeune)

19h à 20h : soirée libre 20h à 22h: film (comédie) 22h15 à 12h : film (action) 12h15 à 1h30: film (horreur)

Vendredi 15 avril

<u>Vendredi 22 avril</u> Bricolage financement

20h: confection de cartes artisanales, aimants pour frigidaire et boites décoratives.

Vendredi 29 avril Twister à 20h30

(I prix pour le gagnant et un autre prix de participation)

<u>Vendredi 6 mai</u> Soirée: Jeux de société

- Cranium
- Jungle speed
- La fureur
- etc.

<u>Vendredi 13 mai</u> Soirée libre

<u>Vendredi 20 mai</u> **Soirée thématique** avec les travailleurs de rue à 20h

(sujet à préciser)

<u>Vendredi 27 mai</u> Bricolage financement

20h: confection de cartes artisanales, aimants pour frigidaire et boites décoratives.

<u>Vendredi 3 juin</u> Soirée libre

Vendredi 10 juin

Bricolage financement 20h: confection de cartes artisanales, aimants pour frigidaire et boites décoratives.

<u>Vendredi</u> 17 juin Soirée spéciale cuisine

(horaire spéciale: 17h00 à 22h00)

- Entrée de saucisses au bacon
- Pizza

*inscription (voir les animatrices): 3\$ = faire la cuisine et souper inclus!!!

Vendredi 24 juin

FERMÉ
BONNE SAINT-JEANBAPTISTE!

Pour de plus amples renseignements, tu peux venir chercher ton pamphlet au Focus à tous les vendredi de 19h à 23h. Dans ce pamphlet, tu pourras aussi être mis au courant de nos moyens de financement que nous comptons réaliser afin de faire une ou des sorties spéciales... Cependant, si tu veux y participer tu dois absolument contribuer à une ou des activités de financement!

FACEBOOK: Focus Saint-Pacôme



Juin 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00 Téléphone : 418-315-0579		1 13h Fermières Finition des pièces	2	3 Vidange 2	4	
5 10h à 15h Exposition des Fermières	6	7 Récupération 1 20h Séance du conseil	8 13h Fermières Atelier divers 19h Fermières Assemblée annuelle	9	10 Récupération 2	11
12 17h30 BBQ Garde paroissial	13 8h Déjeuner Causerie MADA 19h30 C.A. Âge d'or	14 Vidange 1	15 13h Fermières Atelier divers	16	17 Vidange 2	18
19	20	21 Récupération 1	22 13h Fermières Atelier divers	23	24 Fête nationale Récupération 2	25
26	27	28 Vidange 1	29 13h Fermières Atelier divers	30		

Date de tombée : 13 juin 2011 Prochaine parution : 22 juin 2011